

Enseignant: toi aussi, calcule ta future augmentation!

- 5 DÉC. 2019 PAR [PASCALE FOURIER](#)
- BLOG : C'EST PAS MOI QUI L'DIS....

Il l'a dit, il s'y est engagé. Les pensions des enseignants ne baisseront pas, et pour cela, les rémunérations augmenteront sur l'ensemble de la carrière... Jean-Michel Blanquer annonce une excellente nouvelle: les enseignants, grands perdants de l'avis de tous de la réforme des retraites prévue, font être prochainement grassement augmentés. Le Ministère s'y est engagé.

Dans un Tweet du 4 Décembre, Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Education Nationale, s'y est engagé, de même que dans la lettre aux enseignants qu'il leur avait fait parvenir le même jour. Les pensions des enseignants ne baisseront pas.

Tweet Jean-Michel Blanquer- 4 Décembre 2019



Dans les reportages de France 2 diffusés le soir de la grève du 5 Décembre, on entendait des enseignants dire qu'ils avaient fait leurs calculs et qu'ils allaient perdre 300, 400 euros avec la retraite par points (et ça sera beaucoup plus, en fait...). Mais le Gouvernement s'est donc engagé à ce que cette baisse prévue soit compensée par une augmentation des rémunérations des enseignants sur l'ensemble de leur carrière.

UNE HISTOIRE DE PETITS CALCULS A L'USAGE DES ENSEIGNANTS...

Enseignant, toi aussi, tu as dû déjà calculer la perte que tu subiras.

Puisque le Ministre de l'Education Nationale s'engage à ce que ta pension ne baisse pas, calcule l'augmentation qu'il devra t'octroyer sur les annuités qui te manquent. Mets tes décomptes en commentaire de ce billet.

Et si tu ne crois pas qu'il te les donnera, envoie-lui les comptes que tu as faits en lui rappelant ses engagements.

Calcul de ta future augmentation mensuelle :

- Ce qui te manquera par mois de retraite X12 mois = manque annuel
- Manque annuel divisé par ce que rapporte le point pour un euro de cotisation (0,0139205- pour la méthode de calcul, suivre le lien et lire l'article) = part de salaire manquant (qui t'aurait rapporté les points qui t'auraient donné le manque à gagner en pension annuelle brute).
- Part de salaire manquant à diviser par le nombre d'annuités qui te restent à faire = augmentation annuelle nécessaire
- Divisée par 12 = augmentation mensuelle nécessaire (en brut)

Exemples =

- Il va te manquer **200** euros et il te reste 10 ans à faire. Ton augmentation va être de 1436 euros chaque mois pendant 10 ans. S'il te reste 20 ans à travailler, tu toucheras 718 euros en plus par mois pendant 20 ans.
- Il va te manquer **400** euros et il te reste 10 ans à faire. Ton augmentation va être de 2873 euros chaque mois pendant 10 ans. S'il te reste 20 ans à travailler, tu toucheras 1436 euros en plus par mois pendant 20 ans. Pour 30 ans, tu toucheras 957 euros de plus par mois. Si tu es débutant, tu auras 718 de plus sur l'ensemble de ta carrière.

En fait, à moins d'un salaire de 4343 euros bruts mensuels sur l'ensemble d'une carrière de 43 ans, les pensions des enseignants ne peuvent que baisser, comme cela avait été montré dans cet article.

Monsieur Blanquer semble avoir oublié que les enseignants ont fait des études supérieures et savent calculer donc...

Mais il s'est engagé ! Et c'est donc sur cette base que les syndicats enseignants doivent se battre, à moins de refuser en bloc la réforme par points et de refuser de négocier